



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-73155>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **24-73155**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-67780

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune de Beaufort

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21730034200011

**Ville** : BEAUFORT

**Code postal** : 73270

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 73

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Réhabilitation de la Ferme de la Cayère

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45210000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Réhabilitation du bâtiment de la ferme de la Cayère et création d'un extension sur l'arrière du bâtiment

**Critères d'attribution** : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 60% Prix : 40%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Visite Obligatoire, Après la mention : "Voir condition dans le Rc", Ajouter : La visite obligatoire programmée lundi 24/06 à 14 h et décalée au mardi 2/07 à 10h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie 04 79 38 33 15 La visite de site est obligatoire pour les lots suivants : 1- Terrassement-Vrd / 2-Maçonnerie Go-Démolition / 3-Charpente-couverture- zinguerie-bardage-démolition / 5-Menuiserie extérieures bois - aluminium / 11-Plomberie-Sanitaire-Chauffage-Ventilation / 12-Électricité-Courants forts et faibles, sachant que chaque soumissionnaire est censé avoir pris connaissance des lieux avant l'édition de son offre. Toute incompréhension et incohérence dans les pièces de la consultation (plans, Cctp, Dpgf,...) ne pourra en aucun cas être

prétexté par le soumissionnaire en cours de chantier. La visite reste conseillée pour les autres lots (comptant à hauteur 10 points pour le critère technique). Attestation de visite signée à joindre à l'offre, (attestation jointe annexe A du Règlement de Consultation)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/06/2024**